

Parc en baie de Saint-Brieuc. Iberdrola envisage une scission de son activité de l'éolien en mer

Le patron du géant espagnol de l'énergie Iberdrola, porteur du parc éolien en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), a indiqué que la compagnie pourrait se séparer de son activité liée à l'éolien en mer.

Ouest-France, Publié le 23/07/2021

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc/parc-en-baie-de-saint-brieuc-iberdrola-envisage-une-scission-de-son-activite-de-l-eolien-en-mer-3da16804-ebb3-11eb-86fd-b30370d18cf3>



La construction et l'exploitation [du parc éolien en baie de Saint-Brieuc \(Côtes-d'Armor\)](#) sont dans les mains d'Ailes Marines, société détenue à 100 % par [Iberdrola, géant espagnol de l'énergie](#).

Ignacio Sánchez Galán, le PDG de la multinationale, [a indiqué ce mercredi 21 juillet 2021](#) qu'Iberdrola étudiait « **de manière très détaillée** » une éventuelle scission de son activité éolienne en mer, estimée entre 15 et 20 milliards d'euros par Goldman Sachs. Précisant aux analystes, devant lesquels il présentait le bilan du premier trimestre 2021 d'Iberdrola, « **qu'aucune décision n'était encore prise** ».

Cette opération de « spin-off » verrait la création d'une société autonome dédiée à cette activité, et qui pourrait se traduire sous la forme d'une introduction en Bourse pour une valorisation des actifs, ou d'une vente d'une partie à un tiers.

[Outre le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc](#), Iberdrola est présent dans l'éolien en mer en Allemagne, en mer d'Irlande, aux États-Unis, et a des projets de parc flottants au large de la Galice, en Espagne.

Scission de l'activité ne signifierait pas arrêt de la construction des projets en cours.